

Règlement du concours de clip vidéo 2019 « Je parle ... francophonie »

Public ciblé	Élèves Étudiants Public large
Objectif	- Le but de ce concours est de réaliser un clip vidéo où vous allez présenter un livre francophone, peu connu par le public large, dans le style d'une bande annonce, afin d'inciter les autres à la lecture.
Production attendue	- Un micro métrage de 3 à 4 min au format mp4 réalisé avec un smartphone. - Chaque production sera nommée de la manière suivante : nom_prénom.mp4 - Un titre (les vidéos sans titre ne seront pas analysées).
Règlement	Le micro métrage devra : - correspondre à la thématique annoncée ; - comporter un titre ; - être libre de droits pour être publié ultérieurement ; - les retouches et montages sont autorisés ; - les participants doivent être les auteurs des clips envoyés et ceux-ci doivent de ce fait être originaux et inédits ; - les candidats autorisent l'Ambassade de France en Moldavie, l'Alliance française en Moldavie et l'Antenne de Chisinau de l'AUF en ECO à utiliser ces clips à des fins non lucratives de promotion et de diffusion ; - la participation au présent concours implique l'acceptation du présent règlement.
Calendrier	1. Envoi des clips vidéo du 04 février au 04 mars 2019 à l'adresse francophonie.moldavie2019@gmail.com Mettre en objet : Concours Clip vidéo 2019 Mentionner dans le mail : - Nom, prénom - Age - Profession - Ville - Établissement - Adresse mail - N° de téléphone - Titre de la vidéo 2. Un jury sélectionnera les meilleures productions. 3. Annonce des lauréats lors d'une soirée de gala à la fin du mois de mars.